

DEPARTEMENT DE L'AUBE

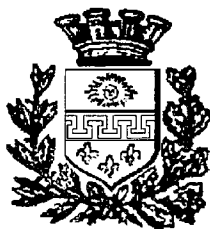
VILLE DE NOGENT-SUR-SEINE

ARRONDISSEMENT DE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

NOGENT-SUR-SEINE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



27 mai 2026
2026-087

Date de la convocation

21.05.2026

Date de publication

21.05.2026

Nombre de Conseillers

En exercice : 29

Présents : 27

Votants : 28

Certifié exécutoire

Nogent-sur-Seine,
le

Le Maire

Le vingt-sept mai deux mille vingt-six à 19 heures 00, le Conseil municipal de la ville de Nogent-sur-Seine s'est réuni salle du Conseil municipal sous la présidence de Madame Estelle BOMBERGER-RIVOT, Maire, sur la convocation qui lui a été adressée le vingt et un mai deux mille vingt-six.

Etaient présents : Estelle BOMBERGER-RIVOT, Alain BARAYON, Emmanuelle STEIB, Loïc CHAMPION, Murielle ROLLET, Alain DAMASSE, Corinne CABOURDIN-BOURGUIGNON, Laurent LEVASSEUR, Bénédicte HOUDRÉ, Marie-Claude GUELIN, Françoise BRUNO, Pierre MATHY, Françoise CANON-ROGER, Dominique NOBLET, Pierre GUILBERT, Marie RIVIERE, Dominique COUTURIER, Pascale CORTEEL, Leïla KORBUT, Laurent PERROT, Sébastien WATELET, Christophe DESBOYAUX, Carole-Anne LE SONN DUMOUTIER, Christian ROBERT, Jérôme CESVET, Antonio CORREIA, Magali LEFEBVRE-MANGEOT.

Absent excusé ayant donné pouvoir : Kenan SÜSLÜ donne pouvoir à Estelle BOMBERGER-RIVOT.

Absente : Nathalie THIEBAULT.

Madame Marie-Claude GUELIN a été élue secrétaire de séance à l'unanimité.

Estelle BOMBERGER-RIVOT

**AFFECTATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2025 :
BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT CHAPELLE SAINT-ROCH**

Lors du Conseil municipal du 11 février 2026, il a été procédé à la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2025 afin d'intégrer dans le budget primitif, les besoins de financement et/ou les excédents générés par chaque section pour le budget principal et les budgets annexes.

Après l'approbation des comptes financiers uniques, il convient aujourd'hui, d'affecter définitivement les résultats pour le budget principal et les budgets annexes.

Ainsi pour le budget « lotissement chapelle saint Roch », il est proposé au Conseil municipal de procéder à l'affectation des résultats de l'exercice 2025 constatés au compte financier unique 2025 conformément aux développements ci-dessous :

Section de Fonctionnement : *déficit* de clôture de 318 898.79 €

Section d'Investissement : solde d'exécution *déficitaire* de 262 779.16 €

Cette section ne comporte pas de restes à réaliser.

Le besoin de financement de la section d'Investissement au 31/12/2025 est donc de : 262 779.16 €.

Dans la mesure où il s'agit d'un budget annexe de lotissement, il n'est pas permis de couvrir le déficit d'investissement par le biais de l'article 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé ».

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, à la majorité :

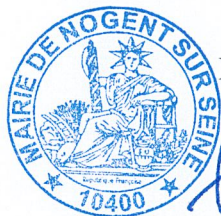
- décide de reporter les résultats 2025 des sections de fonctionnement et d'investissement comme suit :
 - 318 898.79 € à la ligne 002 (DF) « déficit de fonctionnement reporté »,
 - 262 779.16 € à l'article 001 (DI) « déficit d'investissement reporté ».

Membres ayant voté pour : Estelle BOMBERGER-RIVOT, Alain BARAYON, Emmanuelle STEIB, Loïc CHAMPION, Murielle ROLLET, Alain DAMASSE, Corinne CABOURDIN-BOURGUIGNON, Laurent LEVASSEUR, Bénédicte HOUDRÉ, Marie-Claude GUELIN, Françoise BRUNO, Pierre MATHY, Françoise CANON-ROGER, Dominique NOBLET, Pierre GUILBERT, Marie RIVIERE, Dominique COUTURIER, Pascale CORTEEL, Leïla KORBUT, Laurent PERROT, Sébastien WATELET, Christophe DESBOYAUX, Carole-Anne LE SONN DUMOUTIER, Kenan SÜSLÜ.

Membres ayant voté contre : Christian ROBERT, Jérôme CESVET, Antonio CORREIA, Magali LEFEBVRE-MANGEOT.

Le Conseil adopte à la majorité cette délibération par 24 voix pour, 4 voix contre et 0 abstention.

Suivent les signatures,
Pour copie conforme,



Le Maire,

Estelle BOMBERGER-RIVOT

Le secrétaire de séance,

Marie-Claude GUELIN